

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2013 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf MARCHAL Jean-Pierre qui donne pouvoir à EIGELTHINGER Bernard et DILIGENT Bruno.

Mme LANBLIN est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier conseil
 1. Compte Administratif et Affectation des résultats 2012 Commune
 2. Compte Administratif et Affectation des résultats 2012 Assainissement
 3. Compte Administratif et Affectation des résultats 2012 Eau
 4. Compte de Gestion 2012 Commune
 5. Compte de Gestion 2012 Assainissement
 6. Compte de Gestion 2012 Eau
 7. Taux d'imposition 2013
 8. Dotation Solidarité 2013 – chemin STEP
- Questions diverses
 - o Mise en place de la nouvelle aire de jeux

Approbation du compte rendu du conseil précédent.

Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

1. Compte administratif et Affectation des résultats 2012 Commune (7.1 – Décisions Budgétaires)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

(1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	393 664,36
Opérations de l'exercice	268 750,03	176 352,72
Totaux	268 750,03	570 017,08
Résultat de clôture	/	301 267,05

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	48 797,52
Opérations de l'exercice	99 565,47	44 433,46
Totaux	99 565,47	93 230,98
Résultat de clôture	/	- 6 334,49

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	442 461,88
Opérations de l'exercice	368 315,50	220 786,18
Totaux	368 315,50	663 248,06
Résultat de clôture	/	294 932,56

Besoin de financement : **6 334,49**
 Excédent de financement : /
 Restes à réaliser dépenses investissement : /
 Restes à réaliser recettes investissement : /
 Besoin de financement RAR : **6 334,49**
 Excédent de financement des restes à réaliser : /
 Besoin total de financement : **6 334,49**
 Excédent total de financement : /

- (2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
 - **6 334,49 €** au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
 - **294 932,56 €** au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (3) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **0 €** au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (4) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (5) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2012.

2. Compte Administratif et Affectation des résultats 2012 Assainissement **(7.1 – Décisions Budgétaires)**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- (1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	4 736,18
Opérations de l'exercice	36 175,60	132 245,52
Totaux	36 175,60	136 981,70
Résultat de clôture	/	100 806,10

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	507 820,21
Opérations de l'exercice	896 393,01	410 128,73
Totaux	896 393,01	917 948,94
Résultat de clôture	/	21 555,93

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	512 556,39
Opérations de l'exercice	932 568,61	542 374,25
Totaux	932 568,61	1 054 930,64
Résultat de clôture	/	122 362,03

Besoin de financement : /

Excédent de financement : **21 555,93**

Restes à réaliser dépenses investissement : **336 441,94**

Restes à réaliser recettes investissement : **356 494,70**

Besoin de financement RAR : /

Excédent de financement des restes à réaliser : **20 052,76**

Besoin total de financement : /

Excédent total de financement : /

- (1) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :
 - a. 0 € au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
 - b. **100 806,10** € au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;
- (2) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **21 555,93** € au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté
- (3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2012.

3. Compte Administratif et Affectation des résultats 2012 Eau (7.1 – Décisions Budgétaires)

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Fabrice BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012, dressé par M. Bernard EIGELTHINGER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

(1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	22 963,39
Opérations de l'exercice	9 656,96	11 397,42
Totaux	9 656,96	34 360,81
Résultat de clôture	/	24 703,85

LIBELLÉ	INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	4 621,03
Opérations de l'exercice	8 376,28	3 464,82
Totaux	8 376,28	8 085,85
Résultat de clôture	/	- 290,43

LIBELLÉ	ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés	/	27 584,42
Opérations de l'exercice	18 033,24	14 862,24
Totaux	18 033,24	42 446,66
Résultat de clôture	/	24 413,42

Besoin de financement : **290,43**
 Excédent de financement : /
 Restes à réaliser dépenses investissement : /
 Restes à réaliser recettes investissement : /
 Besoin de financement RAR : **290,43**
 Excédent de financement des restes à réaliser : /
 Besoin total de financement : /
 Excédent total de financement : /

(2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :

- **290,43** € au compte 1068 (Investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé ;
- **24 413,42** € au compte 002 (Fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté ;

(3) Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de **0** € au compte 001 (Investissement) : excédent d'investissement reporté

- (4) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents compte ;
- (5) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- (6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après retrait de M. le Maire, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif ainsi que l'affectation des résultats 2012.

4. Compte de Gestion 2012 Commune (7.1 – Décisions Budgétaires)

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2012** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2012** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2012**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2012** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2012**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

5. Compte de Gestion 2012 Assainissement (7.1 – Décisions Budgétaires)

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2012** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2012** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2011**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2011** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2012**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

6. Compte de Gestion 2012 Eau (7.1 – Décisions Budgétaires)

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2012** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2012** ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2011**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées **du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012**, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2011** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2012**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

7. Taux d'imposition 2013 (7.2.1 – Vote des taux d'imposition)

Le Maire propose au conseil municipal de laisser les taxes aux taux actuels pour l'année 2013, c'est-à-dire :

• Taxe d'habitation :	16,76 %
• Taxe foncière (bâti) :	11,38 %
• Taxe foncière (non bâti) :	28,91 %
• CFE :	14,70 %

Le conseil, après en avoir délibéré, **accepte à l'unanimité**.

8. Dotation Solidarité 2013 (7.5.2 – Subventions inférieures à 23 000 €)

M. le Maire propose au conseil municipal d'utiliser la subvention Dotation de Solidarité pour les travaux de réfection du chemin du Pré Perrin (chemin menant à la Station d'Épuration) qui seront réalisés par l'entreprise THIRIET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à demander la subvention Dotation Solidarité au Conseil Général pour l'année 2013.

Questions diverses

- **Mise en place de la nouvelle aire de jeux**

Monsieur le Maire propose de faire une aire de boudrome. Un devis sera demandé à l'entreprise THIRIET.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15